

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 6 avril 2017 portant fixation du modèle décrivant les caractéristiques des traitements portant sur des données individuelles du système national des données de santé

NOR : AFSE1710899A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1461-17 ;

Vu le décret n° 2000-685 du 21 juillet 2000 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'emploi et de la solidarité et aux attributions de certains de ses services, notamment son article 8,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le modèle décrivant les caractéristiques des traitements portant sur des données individuelles du système national des données de santé est fixé conformément au document-type figurant en annexe au présent arrêté.

**Art. 2.** – Les informations indiquées dans ce modèle sont celles requises *a minima*. Les organismes ayant déjà mis en place un dispositif décrivant les caractéristiques des traitements portant sur des données individuelles devront se mettre à niveau le cas échéant.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 6 avril 2017.

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef de service*

*de la direction de la recherche, des études,  
de l'évaluation et des statistiques,*

J.-L. LHÉRIER

#### ANNEXE

##### DOCUMENT-TYPE DÉCRIVANT LES CARACTÉRISTIQUES DES TRAITEMENTS PORTANT SUR DES DONNÉES INDIVIDUELLES DU SYSTÈME NATIONAL DES DONNÉES DE SANTÉ

##### ORGANISME :

##### DESCRIPTION DU TRAITEMENT

INTITULÉ :

FINALITÉ :

- Information sur la santé ainsi que sur l'offre de soins
- Définition, mise en œuvre et évaluation des politiques de santé et de protection sociale
- Connaissance des dépenses de santé
- Information des professionnels de santé et des établissements de santé sur leur activité
- Surveillance, veille et sécurité sanitaires
- Recherche, étude, évaluation

RÉSUMÉ DU TRAITEMENT :

OBJECTIFS :

##### DONNÉES UTILISÉES

- Ensemble des données individuelles du SNDS
- Données semi-agrégées, individualisées pour les professionnels ou établissements de santé et agrégées pour les bénéficiaires des soins
- Données des échantillons généralistes : EGB
- D'autres jeux de données individuelles :

**IDENTIFIANTS POTENTIELS À METTRE EN ŒUVRE**

- L'année et mois de naissance
- La commune de résidence ou les données infracommunales de localisation
- La date des soins
- La date du décès
- La commune de décès

Justification du recours à ces identifiants :

**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL DE SANTÉ**

- oui

Justification de l'utilisation de ce numéro d'identification :

**PERSONNES MOBILISÉES**

Responsable

Nom :

Prénom :

Direction/service :

Profil d'accès :

Personnes mobilisées (nom, prénom, direction/service, profil d'accès) :

- 1.
- 2.
- 3.